



Salaire annuel net sur contrat de travail

Par **eric83**, le **07/06/2008** à **20:24**

Bonjour,rrnJe suis salarié dans une société, je devrais percevoir un salaire annuel net de 39650€.rnA ce jour en faisant le cumul de mes salaires sur 11 mois puisque je ne travail que 11 mois il me manque l'équivalent de 1 mois de salaire.rnJe vous joint le libellé de mon contrat concernant la rémunération, en sachant que je travaille dans le BTP et que je cotise à une caisse de congé à part, la CICIPVrnVotre rémunération annuelle net sera de 39650€ (y compris prime de vacances et de fin d'année).rnA cette rémunération s'ajoutera un un intéressement annuel de 1.50% sur les résultats nets des chantiers dont vous avez la responsabilité.rnPourriez-vous m'indiquer précisément si le cumul de mes onzes mois de salaires doit correspondrent au montant de mon contrat en sachant que je ne travaille que 11mois dans l'année?rnDans l'attente, Monsieur, Madame, veuillez agréer mes sincères salutations.

Par **palmer**, le **07/06/2008** à **23:14**

Je sais que dans le bâtiment les « congés payés » sont payés par la caisse des congés payés du bâtiment et si on rajoute cette somme à vos 11 mois ça fera bien 39650€. Par an.rnJe pense à ça, car je travaille aussi dans le bâtiment mais je peux me tromper

Par **eric83**, le **08/06/2008** à **07:54**

Merci Palmer,rrnJe souhaiterai une réponse plus précise, car sur mon contrat on ne parle pas de congé payé.rnrnSlt